

11 771
T

A

COLLECTION
DE
DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS

PAR ORDRE DU ROI

ET PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREMIÈRE SÉRIE
HISTOIRE POLITIQUE

A

162
388
A

MÉMOIRES MILITAIRES

41

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE SOUS LOUIS XIV

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE LA COUR ET DES GÉNÉRAUX

PAR LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE VAULT, F.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DÉPÔT DE LA GUERRE, MORT EN 1790

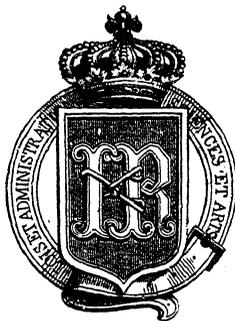
REVUS, PUBLIÉS ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION

PAR LE LIEUTENANT GÉNÉRAL PELET

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DÉPÔT DE LA GUERRE

TOME II



PARIS

IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XXXVI

A

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

CAMPAGNES

DE FLANDRE, D'ITALIE ET D'ALLEMAGNE,

EN 1702.

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

PREMIÈRE PARTIE.

CAMPAGNE DE FLANDRE.

Pendant l'hiver de 1701 à 1702, la France avait continué de travailler avec la plus grande activité aux préparatifs nécessaires pour soutenir la guerre, au cas qu'elle fût forcée de la faire. Le roi avait ordonné la levée de cent régiments d'infanterie, chacun d'un bataillon, et fait une promotion de dix-sept lieutenants généraux, de quarante-neuf maréchaux de camp et de quatre-vingt-un brigadiers, dont quarante-deux d'infanterie et trente-neuf de cavalerie. Les frontières étaient bien approvisionnées, les troupes en bon état, et l'on avait pris les mesures convenables pour agir avec vigueur partout où les circonstances pourraient l'exiger.

Ces dispositions n'en imposèrent point aux alliés : leur ardeur pour la guerre ne se ralentit point. Ils avaient déjà fait, particulièrement l'électeur palatin, quelques actes d'hosti-

lité sur le bas Rhin; bientôt ils en vinrent à des opérations plus sérieuses, et commencèrent la guerre contre la France et l'Espagne, même avant de l'avoir déclarée. Au mois d'avril ils mirent le siège devant Kayserswert, occupé par les troupes du roi, et ce ne fut que le 15 mai que l'empereur, la reine Anne et les États-Généraux publièrent leurs manifestes.

Il n'y eut pas plus de vérité dans l'exposition des motifs politiques contenus dans ces déclarations de guerre que de régularité dans la conduite militaire de ces puissances.

Elles réclamaient contre l'acceptation que le roi avait faite du testament de Charles II, roi d'Espagne, au préjudice du traité de partage fait entre ce monarque, le roi Guillaume et les États-Généraux. Elles se plaignaient de ce qu'en vertu de cette acceptation le roi eût fait occuper par ses troupes, sous le nom de cercle de Bourgogne, les places des Pays-Bas dépendant de la monarchie espagnole, et celles de l'électorat de Cologne et du pays de Liège; qu'il se fût emparé, pour le roi d'Espagne, son petit-fils, du Milanais, de Naples et de tous les pays que le feu roi d'Espagne possédait en Italie. Elles annonçaient à l'Europe que le roi avait pris le duché de Mantoue; qu'il gouvernait si despotiquement le roi d'Espagne, et que ce prince était tellement uni avec la France, qu'il était visible que sa majesté prétendait à la monarchie universelle.

Il était facile de voir que tous ces motifs n'étaient que des prétextes pour allumer une guerre générale, et des moyens que l'empereur, l'Angleterre et la Hollande employaient pour animer leurs peuples et séduire les autres puissances qu'ils avaient dessein d'entraîner dans leur parti. Comme ils avaient intérêt de cacher leurs véritables desseins, ils évitèrent avec soin de faire connaître, dans leurs déclarations, que le traité